



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2016

Présents : Monique GNAGNERI, Yolande GUEGUEN, Pierre GUIVARCH, Raymonde LANDURE, Sophie LASCAULT, Guy LE GOFF, Marie-Thérèse LIRZIN, Marie-Pierre MEL, Franck MILBEO, Nicole MILBEO, Valérie PERHIRIN, Germaine SAOUT, Hélène SPARFEL, Paul TANINI

Absents excusés : Patrick JONOT

Absents : Dany LE GUEN

Début de réunion : 20h00

L'ordre du jour a été abordé :

1 – Approbation du Compte rendu du CA du 1^{er} septembre 2017 : 12 présents

Aucune remarque n'est formulée concernant le compte rendu.

Sophie qui était absente lors de cette réunion tient à signaler qu'elle n'est pas d'accord avec l'augmentation du prix du repas.

Le vote est le suivant : 11 pour et 1 abstention

2 – Spectacle cabaret les 13 ET 14 octobre 2017

19h00 : ouverture des portes

de 19h à 20h15 : service en salle sachant qu'il est possible de manger durant le spectacle

Programme du spectacle : Sophie a présenté un document détaillant le contenu de la soirée qui sera quelque peu modifié : le samedi la country sera remplacée par « permis de conduire » : Sophie transmettra dès que possible la nouvelle mouture

Point sur les préparations : tout se déroule parfaitement – 2 souffleuses seront présentes.

Répétition générale : le jeudi 12 octobre à partir de 19h30 en costume. Les vamps et la country n'y seront pas.

Sophie se charge de la collation qui sera servie à l'issue de la générale.

Gestion des intermèdes : Germaine se charge de prendre contact pour l'accordéon avec Odette pour le vendredi, Eugène pour le samedi et les chanteuses habituelles et communique les infos à Sophie pour compléter le programme des 2 soirs.

3 – Logistique

Vente des billets : pré-vente, vente

150 cartes sont en vente pour chaque séance

Deux temps sont prévus pour la pré-vente :

- Vendredi 29/9 de 16h30 à 19h : Paul, Germaine, Raymonde, Pierrot

- Samedi 30/9 de 10h à 12h : Paul, Germaine, Nicole, Monique

Le reste des billets sera mis en vente dans les commerces de la commune : Atelier de Sabrina et Bar Le Welcome jusqu'au mardi 10 octobre au soir.

Mise en place de la salle, démontage

Jeudi soir : pendant la générale, Claude, Nicole et d'autres prépareront la structure de l'entrée

Vendredi matin : RV à 9h pour la mise en place des tables, chaises, nappage, couverts, décoration.....

Décoration : Sophie a précisé qu'elle ne serait pas disponible pour la décoration. Les autres membres vont faire au mieux pour rendre la salle accueillante et chaleureuse.

Eclairage, sonorisation

Franck installera le matériel mercredi soir

Un soutien pour l'installation des micros casques est souhaité : Pierrot est d'accord pour le vendredi et Gilles GAUDERY pour le samedi (vu par Franck)

Prévoir achat de piles pour les micros casques

Repas : menu, boissons, service en salle, matériel

▪ **Menu**

Nicole donne lecture des propositions des devis établis par l'Etal Gourmand et Postic Craveur : le choix a porté sur l'assiette proposée par Postic Craveur

Guy précise que l'an passé il avait constaté que les tranches de jambon étaient inégales et que cela pouvait poser problème sur une même table : le préciser à la commande « assiettes équivalentes »

Pour les enfants, il est de coutume de réaliser les assiettes sur place : piémontaise, taboulé, 1 tranche de jambon, 1 tranche de rosette – dessert 1 éclair au chocolat
Il n'y aura pas de changement sur la façon de procéder.

Pour le gâteau, seule la boulangerie pâtisserie de Lanmeur a fourni un devis :

1,70 € la tarte aux pommes et 1,15 € le pommé avec 20 % de réduction sur la commande soit 1,36 € la tarte et 0,92 € le pommé.

Etant donné la satisfaction relevée par la pâtisserie fournie par le centre Leclerc pour le pardon, il a été demandé de voir leurs propositions : Pierrot et Nicole se chargent de prendre contact.

Pour le pain : il est proposé de voir avec le Moulin d'Elise à Morlaix.

Valérie préférerait que l'on s'adresse à un commerçant local. Franck est du même avis et propose de retenir la boulangerie de Lanmeur eu égard au fait qu'elle est la seule à avoir fourni un devis. Accord de l'ensemble des membres.

Apéritif : un apéritif est servi dans les verres à l'installation à table : kir ou jus d'orange pour les adultes et coca ou jus d'orange pour les enfants (prévoir verres pour les + petits)
+ gâteaux apéritifs à déposer au fur et à mesure

- **Boissons** (vin rouge, rosé, jus d'orange, coca, eau) : ventilation des achats entre le bar le Welcome, les caves de l'Armorique et Leclerc (pour le kirs)
Les tarifs du bar et de la buvette seront sans changement par rapport à 2016.

- **Service en salle** : un tableau circule dans les groupes d'activités pour recueillir les bénévoles

▪ **Matériel :**

- Percolateur, torchons, coupelles
- 2 thermos de 5 litres : comité des fêtes
- plateaux (fête du cheval Lanmeur) : déposés à l'atelier loisirs créatifs
- plateaux rouges pour le bar, allume gaz, bougies : Nicole
- prévoir 2 bouilloires électriques + multiprises et rallonges, pelle à tarte
- verres et couverts : comité des fêtes
- carafes 0,25 l : chez Nicole
- escabeau : demander le grand escabeau à la commune

▪ **Bar, buvette**

Le bar fonctionne durant le spectacle : vin à la bouteille et à la carafe, jus de fruit, coca et eau au verre ou à la bouteille (verre d'eau gratuit et bouteille payante)

Tarifs affichés sur les tables

La buvette fonctionne à l'entracte et à la fin du spectacle : bière, vin au verre, jus de fruit, coca.

▪ **Demande d'ouverture de buvette auprès de la mairie** : fait

▪ **Les bénévoles** :

L'an passé il avait été souhaité qu'un bénévole se charge du reportage photos et/ou vidéo : Germaine se charge de contacter Jean Paul MERRET

Un tableau circule pour recueillir les candidatures de bénévoles au vu des postes proposés.

Contrôle des sacs à l'entrée : prévoir 1 bénévole

Contrôle des billets : Dany

Placement dans la salle : Paul et Patrick

Animation de la soirée : Paul et Patrick

Repas des bénévoles :

Nicole a donné lecture des devis présentés par l'Étal Gourmand : ils sont jugés onéreux

Un buffet froid sera proposé : charcuterie, tomates, salades et dessert : Nicole va se renseigner à droite et à gauche.

Comme chaque année, le briefing pour le service aura lieu pendant l'apéritif.

▪ **Sécurité**

- rappel aux parents sur leur responsabilité vis-à-vis de leurs enfants
- contrôle des sacs à l'entrée
- barrières de sécurité devant la salle : voir avec la Mairie

4 – Communication

Plusieurs axes de communication vont être déployés :

- Presse écrite locale (télégramme, ouest France) : Nicole
Un insertion pour la pré-vente des billets et une autre insertion la semaine suivante
- Radio :
Radio Nord Bretagne : transmettre par mail
Bleu Breizh Izel : tél 02 98 53 65 65
- Affichage : rajouter Casino Plouigneau / Intermarché Plourin
Mairie pour panneau d'affichage extérieur
Boulangerie Lanmeur
- Internet : Paul
- Facebook : Paul
- Franck a proposé la collecte d'adresses mail pour l'an prochain via un petit papier distribué à chaque personne et proposant de transmettre un lien pour revoir les photos de la soirée : idée à étudier

5 – Réflexion sur le prix des cartes d'adhérent du théâtre

Sophie présente la problématique de l'activité théâtre.

Certains adhérents qui désirent se produire à l'automne sont tenus d'adhérer au plus tard en janvier lorsque les répétitions commencent. Cette adhésion est valable jusqu'au 31 août.

Pour pouvoir jouer, il faut donc reprendre une cotisation en septembre.

Problématique : ceux qui ne souhaitent jouer qu'une seule saison se voient contraints de payer 2 années de cotisation pour 10 mois d'activité, problème de l'année civile par rapport à l'année scolaire.

Proposition de Sophie : faire payer la cotisation de 16 € en deux fois : la moitié en septembre pour jouer et le solde en janvier si la personne continue l'activité.

Une discussion s'ensuit et les avis sont très divergents. Beaucoup ne comprennent pas que la question se pose pour si peu de personnes concernées, la plupart continuant d'une année sur l'autre.

Proposition de Nicole : comme la question ne se posera que de façon résiduelle, procéder au remboursement des 7 € qui correspondent à la part de fonctionnement du foyer rural tout en conservant les 9 € qui couvrent l'inscription et les assurances.

Franck demande que l'on vérifie que la problématique se limite bien à l'activité théâtre.

Après discussion, Paul pense que ce nouveau sujet n'a pas pu être étudié à fond et n'avoir pas assez d'éléments pour qu'il puisse le soumettre au vote. Paul propose que chacun réfléchisse et que la décision soit reportée au prochain conseil d'administration.

6 – Questions diverses

Aucun point n'est rajouté.

La séance est levée à 23h10.

Prochaine réunion : mercredi 18 octobre à 20 heures

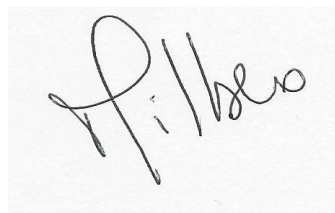
Objet : soirées cabaret : point à chaud

Le Vice-Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Tanini', with a stylized, flowing script.

Paul TANINI

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Milbeo', with a stylized, flowing script.

Nicole MILBEO